

**DOSSIER DE DEMANDE DE BOURSE INNOVATION THESE OU CDD**

Projet de : transfert de technologie  création d'entreprise innovante

Bourse Innovation Thèse

Bourse Innovation CDD  Bac + 2  Bac + 5

Durée du CDD :

Coût brut du CDD (charges patronales incluses) :

*Pour une demande de « Bourse Innovation Thèse ou CDD » pour un projet de **transfert de technologie**, remplir les paragraphes : **A, B, C, D, E, F, G, H** et le dossier **FEDER** ; dans le cas d'un projet de **création d'entreprise innovante**, renseigner les paragraphes : **A, B, C, E, F, G, H** et le dossier **FEDER**.*

Attention : le visa du chef d'établissement est nécessaire en pages 3, 15, 16 et 27 du présent dossier de candidature.

## A. FICHE D'IDENTITE DU PROJET

**Titre du projet** (maximum 120 caractères )

Création et valorisation d'un outil **interactif** pour promouvoir l'activité physique et lutter contre le surpoids et l'obésité en Auvergne : « eMouve »

Domaine scientifique principal

Santé humaine

**Mots-clés** (maximum 5)

**Outil interactif - Activité physique – Obésité – Smartphone - Capteur**

**Résumé du projet** (maximum 5000 caractères)

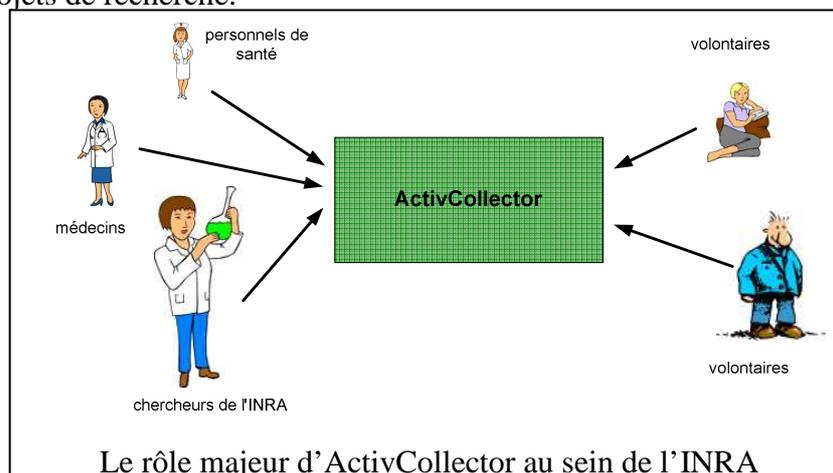
(contexte scientifique / objectifs du projet / valorisation économique)

En France, l'**épidémie d'obésité** progresse de +5,9% par an depuis 12 ans (enquête ObEpi, 2009). Actuellement, plus de 6,5 millions de personnes adultes sont obèses et 14,4 millions de personnes sont en surpoids (TNS Sofres Healthcare, ObEpi 2009). En France, la prévalence de l'obésité et du surpoids est de 14,5% et 31,9% (soit 46,4% au total), l'Auvergne se situant dans la moyenne (14,4% de personnes obèses). L'épidémie touche toutes les tranches d'âge, et particulièrement les personnes jeunes. L'obésité est souvent associée à d'autres pathologies « mécaniques (articulaires) », respiratoires, cancéreuses et métaboliques (diabète, hypercholestérolémie, hypertension).

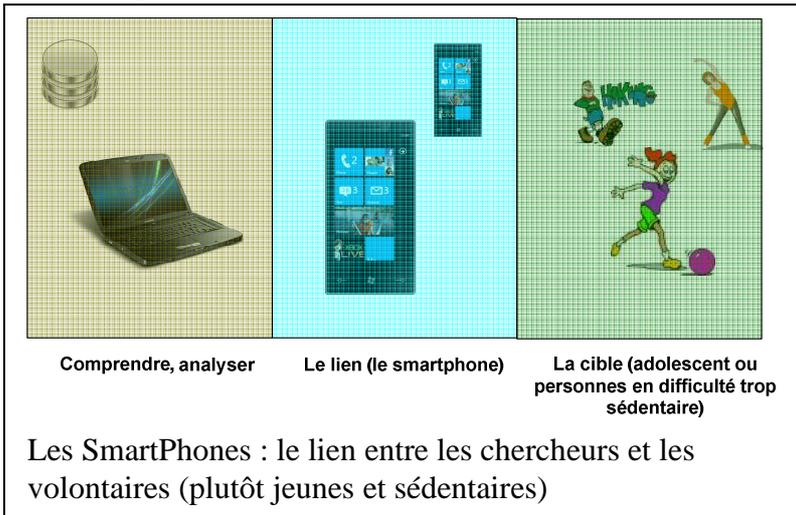
L'**obésité et le surpoids** résultent d'un déséquilibre de la balance énergétique : d'un manque d'activité physique (sédentarité) et d'une alimentation trop énergétique. Les déterminants de la prise de poids sont à la fois comportementaux, socio-économiques et psychologiques.

Les **coûts économiques** du surpoids et de l'obésité s'élèvent entre **2 à 7 % des coûts de santé**, d'après les études internationales. Le coût de la prise en charge de l'obésité en France atteindrait de 10 à 15 milliards d'euros par an pour l'Assurance maladie. Les coûts sociaux sont eux aussi énormes et les souffrances individuelles également.

L'**Unité de Nutrition Humaine** de l'INRA développe une approche innovante pour prévenir l'apparition des maladies métaboliques et chroniques telles que l'obésité, en intégrant à la fois des recherches sur l'impact des **nutriments** et du **comportement** de prise alimentaire et d'**activité physique** sur la **santé**. Un site internet **ActivCollector** est en cours d'élaboration pour **collecter** et traiter statistiquement les données issues des protocoles cliniques. ActivCollector en permettant le croisement des informations rendra plus puissantes les analyses faites par les chercheurs dans le cadre de leurs projets de recherche.

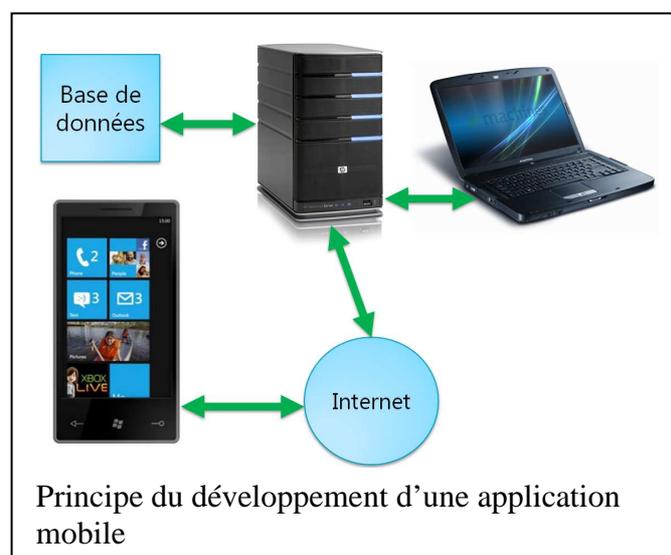


Un des thèmes de recherche développés par l'UNH - équipe Contrôle de l'Homéostasie Lipido-énergétique et Obésité (CHLEO) concerne les stratégies de perte et du maintien de la perte de poids. **La restriction** calorique modérée est nécessaire pour perdre du poids. **L'activité physique** est pressentie comme un facteur essentiel pour non seulement limiter la prise de poids mais aussi pour maintenir le poids corporel sur le long terme. La promotion de l'activité physique dans la vie quotidienne est indispensable pour limiter/enrayer l'épidémie d'obésité. Pour être efficace, cette promotion doit être agréable et ludique. Les **nouvelles technologies mobiles** (SmartPhone) dans le domaine de la communication peuvent fournir des moyens/supports intéressants et motivants, notamment pour les personnes jeunes. Les Smartphones sont équipés de capteurs capables de mesurer l'accélération tri-axiale et l'altitude, de localiser la position du téléphone avec précision.



[paragraphe concernant l'activité d'Almerys dans le domaine de la santé]

L'objectif du projet **eMouve** est de construire une **collaboration sur le long terme** (5 ans) entre **INRA-UNH** et la société **Almerys** pour développer une ou plusieurs applications sur Smartphone couplée(s) à un serveur pour la **gestion des données** (activité physique, réponses à des questionnaires (appréciation des aliments, qualité de sommeil, stress, bien-être), apports nutritionnels, composition corporelle, paramètres métaboliques), pour le **traitement statistique** des données et l'**envoi des résultats** aux utilisateurs. Ultérieurement, la construction d'un **réseau social** pour créer une dynamique de groupe chez les personnes en surpoids autour de l'activité physique est envisagé à l'aide du serveur et des Smartphones.



**Pendant la première année** de collaboration, l'objectif sera :

1) de rechercher des algorithmes pertinents et efficaces pour **quantifier objectivement** l'activité physique à partir des données collectées par le SmartPhone et de recueillir les appréciations subjectives concernant la qualité de vie/bien-être via le SmartPhone,

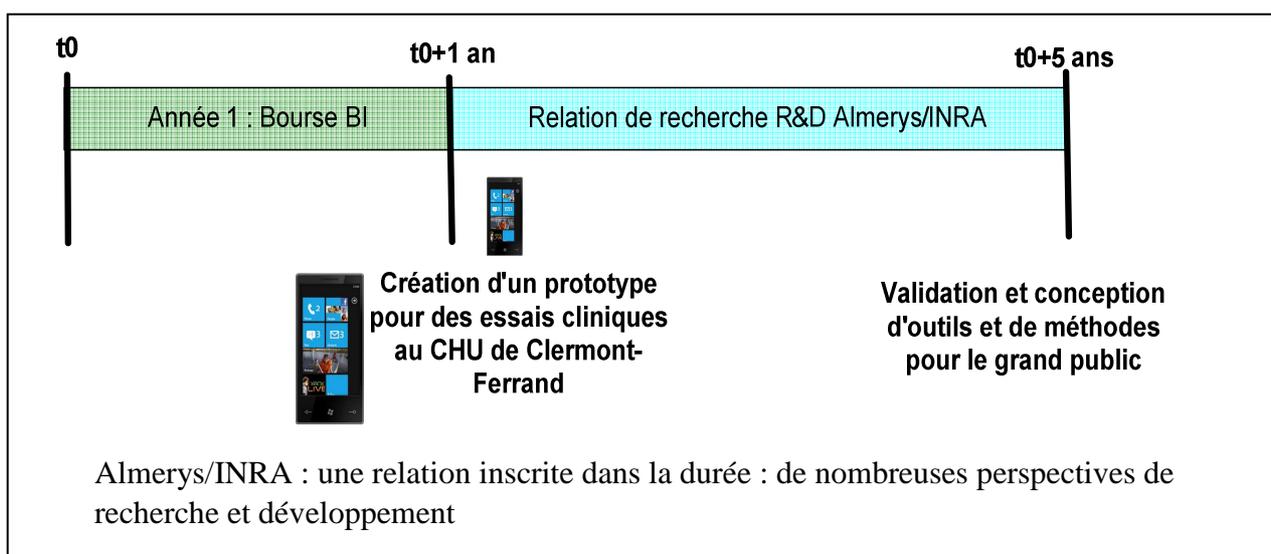
2) de **créer une interface sur un serveur pour communiquer avec les SmartPhones**. Cette interface permettra le **stockage** des données et leurs **traitements mathématiques** (reconnaissance du type d'activité, estimation de l'intensité et de la durée des activités/positions quotidiennes, de la distance parcourue à l'extérieur), mesure de **l'écart** entre l'activité physique réalisée au regard de l'objectif fixé par l'utilisateur et/ou des recommandations données par le Plan National Nutrition Santé, scores de qualité de vie issus des questionnaires)

et 3) de **communiquer périodiquement des bilans de résultats** sur le SmartPhone de l'utilisateur afin de le renseigner sur son activité, ses scores de qualité de vie et de suivre l'évolution de son comportement en réponse aux bilans. Une étape de validation sur 50 volontaires sera réalisée pour s'assurer que les algorithmes sont performants en comparaison de capteurs précis utilisés en recherche (SenseWear Armband).

La **valorisation économique** de ce projet est de plusieurs ordres : la réduction des coûts de santé grâce à l'incitation à augmenter la durée de l'activité physique, la commercialisation de l'application développées sur Smartphone, la vente de l'abonnement mensuel pour se connecter sur le serveur et enfin le recrutement de X doctorants avec le dispositif de bourse CIFRE. Actuellement une application logicielle est vendue au prix moyen de 4 € sur iPhone et de 1.34 € sur Windows7.

Le coût d'un abonnement mensuel varie entre la gratuité à quelques dizaines d'euros en fonction du service rendu. En 2010 l'Auvergne compte 1 345 000 habitants dont 193 680 obèses et 430 000 personnes en surpoids. Environ 16% de la population française est équipée de SmartPhone dont les ventes ont augmenté de 138% en 2010. Si 5 % des personnes obèses ou en surpoids sont intéressées par l'application eMouve (3€), sa vente au niveau régional représenterait un marché de 93 612 €.

En devenant un composant du site internet ActivCollector, eMouve sera également valorisé sur le **plan scientifique** et profitera à l'ensemble de la communauté des chercheurs en nutrition et dans le domaine de l'activité physique.



**Responsables scientifiques du projet (porteur de projet, centre de recherche, entreprise...)**  
*(ajouter autant de lignes que de partenaires)*

	<b>Civilité</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Établissement</b> (nom complet)	<b>Type</b> (laboratoire, association, entreprise...)
<b>Partenaire 1</b>	Mr	Boualit	Robert	Almerys	Entreprise
		???		Almerys	Entreprise
		???		Almerys	Entreprise
<b>Partenaire</b>	Mme	Duclos	Martine	INRA-Unité de Nutrition Humaine UMR 1019	Porteur du projet
<b>Partenaire</b>	Mme	Morio	Béatrice	INRA-Unité de Nutrition Humaine UMR 1019	Porteur du projet
<b>Partenaire</b>	Mme	Rousset	Sylvie	INRA-Unité de Nutrition Humaine UMR 1019	Porteur du projet
<b>Partenaire</b>	Mr	Boirie	Yves	INRA-Unité de Nutrition Humaine UMR 1019	Porteur du projet
<b>Partenaire</b>	Mr	Fleury	Gérard	Université B Pascal	Laboratoire d'informatique et de mathématique
<b>Partenaire</b>	Mr	Lacomme	Philippe	Laboratoire d'Informatique, de Modélisation et d'optimisation	Laboratoire d'informatique et de mathématique

Je déclare exactes toutes les informations contenues dans ce document et m'engage à envoyer une copie de ce dossier à chacun des établissements partenaires de ce projet.

*Nom, Prénom, Date et signature du **porteur du projet** précédé de la mention « Lu et approuvé »*

**et visa du centre de recherche**  
*(université, plate-forme technologique, centre de transfert technologique...)*

## **B. PORTEUR DU PROJET**

*Dans le cas où le porteur du projet (bénéficiaire indirect de la bourse) n'est pas connu lors du dépôt du dossier de candidature, il est indispensable de renseigner la case « diplôme/profil/expériences ».*

**Civilité :** Madame  
**Nom :** Duclos  
**Prénom :** Martine  
**Diplôme/profil/expériences** Internat de médecine et spécialité en endocrinologie, métabolisme, maladie de la nutrition (1994).  
*Joindre un CV.*

Habilitation à diriger la recherche (2001)

Professeur des Universités et Praticien hospitalier (2007)

Chef de service de Médecine du Sport et d'Explorations Fonctionnelles au CHU de Clermont-Ferrand (2006)

Membre de l'équipe « Contrôle de l'Homéostasie lipido-énergétique et obésité » de l'Unité de Nutrition Humaine - UMR 1019 (2011)

Physiologie du sport, effets bénéfiques de l'activité physique sur les pathologies (syndrome métabolique, cancer ...)  
Réponses neuroendocrines et Comportementales au stress

**Adresse :** Service de Médecine du Sport et d'Explorations fonctionnelles, CHU G. Montpied, 58 rue Montalembert 63003 Clermont-Ferrand Cedex1

**e-mail :** mduclos@chu-clermontferrand.fr  
**Téléphone :** 04 73 75 16 64  
**Fax :** 05 73 75 16 60

**Civilité :** Madame  
**Nom :** Rousset  
**Prénom :** Sylvie  
**Diplôme/profil/expériences** Ingénieur Agronome (1985)  
*Joindre un CV.* Docteur en biologie (1987)

Membre de l'équipe « Contrôle de l'Homéostasie lipido-  
énergétique et Obésité » de l'Unité de Nutrition  
Humaine - UMR 1019 (2008)

Déterminants émotionnels de la prise alimentaire  
Modélisation de la dépense énergétiques à partir de  
l'accélérométrie, de la fréquence cardiaque ...

**Adresse :**

Laboratoire de Nutrition Humaine, 58 rue Montalembert  
63003 Clermont-Ferrand Cedex 1

**e-mail :**

[rousset@clermont.inra.fr](mailto:rousset@clermont.inra.fr)

**Téléphone :**

04 73 60 82 80

**Fax :**

04 73 60 82 55



Rousset S., Lasnes M., Spriet C., Walter A., Morio B., Lacomme P. (2011). Finder2E: software to characterise physical activity and energy expenditure over short time intervals in free-living volunteers. Proceedings of the Second International Conference on Ambulatory Monitoring of Physical Activity and Movement, Glasgow (UK).

<b>Partenaire-recherche 1</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Rôle/Responsabilité dans le projet (4 lignes maximum)</b>
Responsables scientifiques	Duclos	Martine	Chef de service	Animatrices et coordinatrices Suivi de la validation sur les 50 volontaires
	Rousset	Sylvie	Ingénieur de Recherche	Participation à la mise au point des algorithmes et à leur validation. Analyse des réponses aux questionnaires
	Morio	Béatrice	Directrice de recherche	Expertise dans le domaine de la dépense énergétique
	Boirie	Yves	PUPH	Prise en charge de l'obésité

<b>Partenaire-recherche 2</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Rôle/Responsabilité dans le projet (4 lignes maximum)</b>
Responsables scientifiques	Lacomme	Philippe	Enseignant/chercheur	Conception d'algorithmes
	Fleury	Gérard	Enseignant/chercheur	Recherche des meilleurs modèles de prédiction du type d'activité et l'intensité de l'activité (modèles non linéaires)

### **ATTENTION : REMPLIR UNE FICHE PAR PARTENAIRE-RECHERCHE**

#### **D. ENTREPRISE**

*Le projet de transfert de technologie peut concerner une entreprise, un groupement d'entreprises ou une association de la région Auvergne.*

*Un responsable scientifique de chaque partenaire-entreprise doit être désigné.*

*Dans le cas où plusieurs entreprises sont associées au projet, remplir autant de fiches partenaire-entreprise que nécessaire :*

#### **FICHE PARTENAIRE-ENTREPRISE 1**

**Civilité :**

Mr

**Nom :**

Carreda

**Prénom :**

Laurent

**Domaine scientifique :**

**Activité(s) scientifique(s) lié(es) au projet :**

**Établissement :** Société Almerys

**Adresse :** 46, rue du Ressort 63967 Clermont-Ferrand Cedex 9

**e-mail :**

**Téléphone :**

**Fax :**

**Principales publications du partenaire-entreprise 1 :**

*Liste des principales publications ou brevets (max. 5) au cours des 5 dernières années, liés au projet : Auteurs, Année, Titre, Revue, N°Vol, Pages . N'indiquez pas les travaux soumis.*

Brevets ?
-----------

<b>Partenaire-entreprise 1</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Fonction</b>	<b>Rôle/Responsabilité dans le projet (4 lignes maximum)</b>
Responsable scientifique	Carreda	Laurent	Directeur	Coordinateur
Membres de l'équipe du responsable scientifique associés au projet	Boualit	Robert	Responsable informatique	Choix informatique, Programmation et gestion du serveur ...

**ATTENTION : REMPLIR UNE FICHE PAR PARTENAIRE-ENTREPRISE**

## **E. GOUVERNANCE ET GESTION DU PROJET**

### **Gouvernance :**

*Coordinateur du projet, comités de pilotage, groupes projet, etc (1 page maximum en Arial 11, simple interligne)*

Un comité de pilotage sera constitué de 3 personnes appartenant à chacune des institutions (INRA-UNH, LIMOS et ALMERYYS) suivra le bon déroulement du projet.

Le projet sera organisé autour de 6 tâches principales :

#### **T1. Analyse**

T1.1. Analyse des besoins

T1.2. Analyse du travail de programmation déjà réalisé par des étudiants de L3 pour collecter les données d'accélérométrie et les coordonnées GPS dans le cadre d'un projet LIMOS & INRA (décembre 2010-avril 2011)

T1.3. Analyse du marché

=> Cibles, marché

=> Système(s) d'exploitation ciblé(s) ?

#### **T2. Spécifications**

T2.1. Spécification de besoins (modélisation)

T2.2. Spécifications techniques

#### **T3. Réalisation d'une version v1**

T3.1. Gestion des capteurs et envoi des données sur le serveur

T3.2. Traitement des données par le serveur (environ 2 mois)

T3.2.1. Calcul de la dépense énergétique

T3.2.2. Reconnaissance de l'activité physique effectuée

T3.3. Transmission des résultats sur le SmartPhone

T3.4. Gestion des questionnaires

T3.5. Dépouillement des questionnaires

T3.6. Gestion du feedback affiché à l'utilisateur

T3.7. Interface de visualisation des données pour que le chercheur puisse valider les réalisations (environ 2 semaines)

#### **T4. Mise en production**

T4.1. Tests sur une personne

T4.2. Tests sur un groupe de 50 volontaires

#### **T5. Validation des résultats obtenus par les tests sur les volontaires**

#### **T6. Correction de bugs et mise en service de la version v2**

Des réunions hebdomadaires seront organisées entre les responsables des 3 institutions (Almerys, INRA-UNH et LIMOS) pour rendre compte de l'avancement des travaux. La personne choisie en CDD passera une journée par semaine dans l'entreprise Almerys dont les locaux sont situés à Clermont-Ferrand.

Un rapport final sera rédigé à la fin du contrat faisant état des réalisations et des résultats des tests de validation.

### **Gestion de la Propriété Intellectuelle :**

*Préciser les aspects de partage de propriété industrielle entre les partenaires. Le cas échéant, préciser si un accord a été signé (Joindre l'accords de consortium). Donner les références des brevets déposés, leur statut et les (co)-propriétaires. Joindre une copie des brevets en lien avec la*

demande et la stratégie de gestion de la co-propriété (1 page maximum en Arial 11, simple interligne).

Chacune des Parties conserve la propriété de ses connaissances antérieures.

On entend par connaissances antérieures : les connaissances scientifiques et techniques, le savoir-faire secret, les matériels biologiques, les droits et titres de propriété industrielles et/ou intellectuelles (brevet, marques, logiciels, base de données) en la possession de chacune des parties à la date d'effet du contrat de collaboration.

Les résultats issus du projet appartiennent à part égale à l'INRA-UNH, au LIMOS et à ALMERYYS.

Chaque partie dispose d'un droit d'usage non exclusif, non transférable et gratuit de l'ensemble des résultats pour ses activités propres de recherche.

En cas d'exploitation industrielle de brevets communs, résultats ou savoir-faire issus du présent projet, que l'exploitation soit directe ou indirecte, Almerys accepte le principe d'une rémunération qui pourrait prioritairement prendre la forme d'une somme forfaitaire dont le montant sera établi d'un commun accord entre Almerys d'une part, l'INRA-UNH et le LIMOS d'autre part, en prenant en compte :

- les apports respectifs intellectuels et financiers de chacune des parties ;
- les résultats issus du projet;
- les conditions d'exploitation.

Il est précisé que l'INRA a mandaté sa filiale, INRA Transfert pour la valorisation des résultats de ses recherches. En conséquence, celle –ci est habilitée à négocier, signer et gérer les contrats de licence et accord d'exploitation pour le compte de l'INRA.

## **F. DESCRIPTION DU PROJET**

**Date de début du projet :** 1<sup>er</sup> novembre 2011

**Durée du projet :** 1 an

**Projet de :** transfert de technologie  création d'entreprise innovante

*Dans le cas d'une demande de « Bourse Innovation Thèse » pour un projet de transfert de technologie, justifiez en quoi le dispositif « Bourse CIFRE » ne peut être appliqué.*

Ce projet fait-il partie des projets labellisés (ou en cours de labellisation) par un pôle de compétitivité? non

**Contexte (état de l'art scientifique, perspective de marché(s))** : (2 pages maximum en Arial 11, simple interligne)

La mesure de l'activité physique et de la dépense énergétique par accélérométrie est devenue une des méthodes les plus utilisées pour déterminer, de façon non invasive, le niveau d'activité et de dépense énergétique qui lui est associée (Welk, 2002 ; Ward et al., 2005). Plusieurs accéléromètres sont commercialisés pour quantifier l'intensité de l'activité physique humaine et/ou la dépense énergétique (Actical, Actigraph, ActiReg, RT3...). Les accéléromètres peuvent comprendre de 1 à 3 capteurs pour déterminer des déplacements verticaux, transversaux (droite-gauche) et antéro-postérieur. Généralement les accélérations des mouvements humains mesurés par le voltage émis par le capteur sont comprises entre -6g et +6g (1g=9.8m/s). Les fréquences d'accélération mesurées également à l'aide du voltage varient entre -0.3 à 3.5 Hz. et rarement au dessus de 15Hz. Etant donné que ces mesures sont bruitées, l'utilisation d'un premier filtre permet d'écartier les artefacts de mesure. Un second procédé de filtration est appliqué aux valeurs de voltage après que le signal a été suffisamment amplifié et converti en signal analogique. Les valeurs obtenues sont nommées « coups d'activité ». Les filtres utilisent des valeurs « seuils » qui représentent un minimum d'activité équivalent à un mouvement jugé significatif. Toutes les valeurs supérieures au seuil sont considérées comme des coups d'activité. Des algorithmes ensuite sélectionnent un ensemble de coups d'activité sur une période pour calculer soit une moyenne ou une aire sous la courbe. L'utilisation de différentes méthodes de filtrage des valeurs de voltage produit des unités différentes mais qui ont le même nom (coup d'activité). Cela rend difficile la comparaison des mesures d'activité par les différents accéléromètres. Toutefois la synthèse récente de Lyden et al. (2011) fait le point sur les performances de 3 accéléromètres très utilisés en recherche (Actigraph, Actical et RT3) par rapport à la technique de référence (calorimétrie indirecte - version portable), dans 2 conditions distinctes : pendant une marche sur tapis roulant et pendant des activités de la vie quotidienne. Les algorithmes intégrés à ces 3 accéléromètres sous-estiment la dépense énergétique quelque soit le type d'activité de -0.1 à -1.4 MET (équivalent métabolique) et de -0.5 à -1.3 kcal/min (dépense énergétique). La classification des activités suivant leur intensité par ces algorithmes atteint des taux d'erreur compris entre 22% et 34%, avec des erreurs plus fréquentes pour les activités intenses. Les auteurs concluent qu'aucun des algorithmes associé à ces 3 accéléromètres n'est très précis pour estimer la dépense énergétique d'activités variées ni pour catégoriser le type d'activité (légère < 3 METs, modérée 3-5.99 METs et intense > 6 METs). Les modèles de prédiction classique de la dépense énergétique à partir des coups d'activité sont donc potentiellement améliorables. Leurs limites tiennent au calcul de moyenne des coups par minute qui écrasent les différences entre types d'activité, à la confusion entre les activités sédentaires et légères, à la non prise en compte de la pente du terrain ni à l'effort que représente le port d'une charge, à l'utilisation de modèle linéaire alors que la dépense énergétique ne croit pas de façon constante en fonction du nombre de coups d'activité. Des modèles mathématiques plus sophistiqués, intégrant non seulement les données d'accélérométrie mais aussi les coordonnées GPS, méritent d'être testés pour améliorer la prédiction de la dépense énergétique et de la reconnaissance du type d'activité.

Complémentaire à l'estimation de l'activité physique, la perception de la qualité de vie des utilisateurs de SmartPhone est essentielle à prendre en compte pour suivre son évolution en fonction du temps et déterminer l'impact de l'activité réalisée sur le bien-être. Ce suivi est aussi important pour comprendre et lever les freins qui peuvent être physiques ou psycho sociaux. L'obésité est en effet souvent associée à des troubles émotionnels (alexithymie), à des états émotionnels négatifs, à des symptômes dépressifs, à des comportements de restriction et de désinhibition concernant la prise alimentaire. Différents questionnaires sont publiés et validés pour apprécier la qualité de vie ainsi que les états/troubles émotionnels. Ainsi le SF-36 explore les

dimensions : activité physique, limitations dues à l'état physique, douleurs physiques, santé perçue, vitalité, vie et relation avec les autres, limitations dues à l'état psychique, santé psychique, évolution de l'état de santé perçue (SF-36, Leplège et al., 2001). Le BMIS (Brief Mood Introspective Scale) permet d'évaluer l'état émotionnel caractérisé par 16 adjectifs (dynamique, heureux, mélancolique ...), l'inventaire abrégé de dépression permet de quantifier les symptômes dépressifs (Beck, 1961), le questionnaire DEBQ (Dutch eating behavior questionnaire) évalue le comportement alimentaire (Van Strien et al , 1986). L'automatisation de l'envoi de questionnaires, de collecte des réponses sur SmartPhone et d'analyse des données sur un serveur ferait gagner un temps considérable aux praticiens/chercheurs qui actuellement font remplir des questionnaires au format papier et procède manuellement au dépouillement des résultats.

Différentes applications Santé pourront être développées sur SmartPhone. Destinée au grand public, l'application permettra à l'utilisateur de choisir les critères qu'il/elle souhaite suivre (par exemple l'activité physique et la vitalité). Il/elle verra s'afficher sur son écran les résultats concernant son activité physique, l'écart entre des recommandations et l'activité réalisée, et ses scores de vitalité en temps réel ainsi que l'historique des résultats. Destinée aux études de recherche, l'application permettra de suivre en temps réel de grands groupes de volontaires soumis au même protocole en conditions habituelles de vie.

Les perspectives de marché sont importantes car le grand public est demandeur d'application concernant la santé accessible sur SmartPhone. La marché des SmartPhone est d'ailleurs en pleine expansion, en passe de remplacer les téléphones portables [A COMPLETER AVEC ALMERYS]...

### **References Bibliographiques :**

Beck AT., Ward CH, Mendelson M, Mock J and Erbaugh J.(1961), An inventory for measuring depression, *Archives of General Psychiatry* 4 : 561–571.

Lyden K, Kozey SL, Staudenmeyer JW, Freedson PS (2011). A comprehensive evaluation of commonly used accelerometer energy expenditure and MET prediction equations *European Journal of Applied Physiology* 111 (2): 187-201.

Niedenthal PM., Dalle N. (2000). Le mariage de mon meilleur ami: Emotional response categorization during naturally induced emotions. *European Journal of Social Psychology*, 31, 737-742.

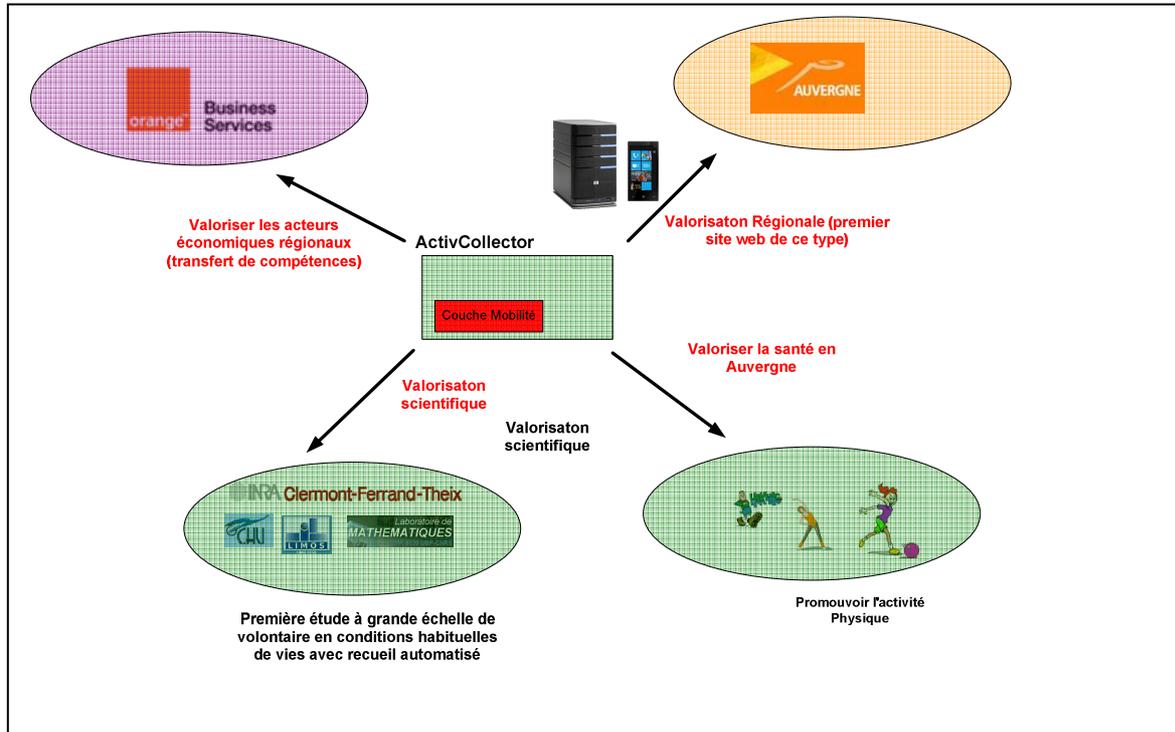
Van Strien T, Frijters JER, Bergers GPA, Defares PB (1986). The Dutch Eating Behaviour Questionnaire (DEBQ) for assessment of restrained, emotional and external eating behavior. *International Journal of Eating Disorders* 5, 747–755.

Ward DS; Evenson, KR; Vaughn, A; Rodgers, AB; Troiano, RP (2005) Accelerometer use in physical activity: Best practices and research recommendations. *Medicine and Science in Sports and Exercise*, 37 (11): S582-S588.

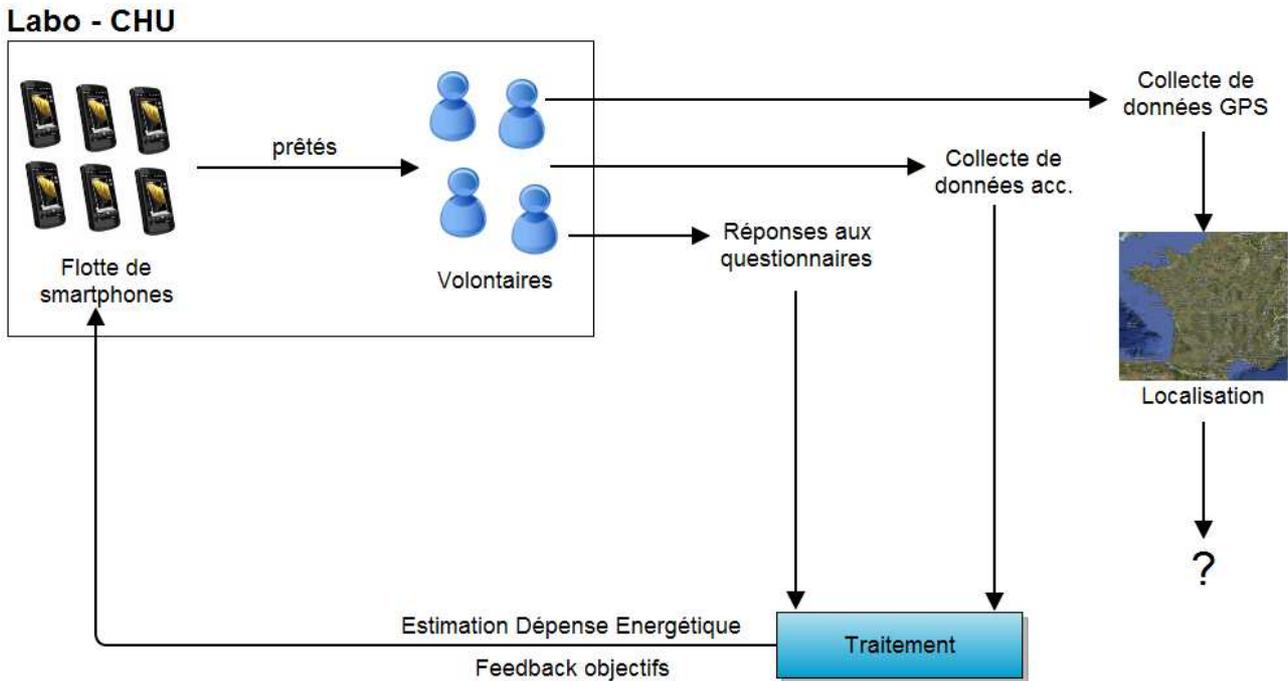
Welk GJ (2002). Use of Accelerometry based activity monitors to assess physical activity in physical activity assessment for health-related research, GJ Welk Editor. *Human Kinetics: Champaign*, p 125-141.

**Objectifs du projet :** (2 pages maximum en Arial 11, simple interligne)

Le cadre général du projet :



## Le projet eMouve : 1ere année



[Un premier type d'algorithme a déjà été développé pour qu'un serveur puisse recevoir les données d'accélérométrie et les coordonnées GPS envoyées par le Smartphone. Il reste à le compléter pour qu'il puisse envoyer des questionnaires (qualité de vie) sur le Smartphone et recevoir les réponses de la part des utilisateurs. Un deuxième type d'algorithmes sera conçu et développé pour reconnaître, à partir des données d'accélérométrie, le type d'activité (assis, debout statique, marche, vélo ...) en analysant la périodicité des mouvements (transformée de Fourier), pour estimer l'intensité de l'activité (équivalent métabolique) par l'utilisation de technique d'apprentissage (réseau de neurones). Les estimations d'équivalent métabolique pourront être comparés à ceux fournis par un capteur validé (SenseWear Armband) ainsi qu'aux données de la littérature. Les coordonnées GPS, quant à elles, permettront de quantifier la distance parcourue lorsque l'utilisateur se déplace à l'extérieur et à découvert. Un troisième type d'algorithme permettra de quantifier les durées où l'utilisateur mène une activité d'intensité faible, modérée ou forte et de comparer la durée et l'intensité des activités réalisées en regard des objectifs fixés. Le calcul des scores de vitalité et de bien être physique à partir des réponses aux questionnaires sera également implémenté sur le serveur. Le serveur pourra envoyer les résultats-bilans sur le Smartphone des utilisateurs. Quand le travail de programmation sera terminé, un test de validation sur une cinquantaine de volontaires sera envisagé pour s'assurer que la collecte et les calculs sont fiables. De plus, l'évolution du comportement d'activité physique des utilisateurs en réponse aux bilans de résultats (écart entre les objectifs et la réalisation) déterminera l'efficacité d'un tel outil.

Une des briques d'ActivCollector sera dédiée à la mobilité pour étudier les paramètres d'activité physique.]

**Calendrier prévisionnel de développement du projet :** (1 page maximum en Arial 11, simple interligne)

**Rôle, stratégie et résultats attendus pour chaque partenaire (Préciser en particulier les retombées économiques, industrielles et commerciales)** : (2 pages maximum en Arial 11, simple interligne)

### **G. IMPLICATION DES PARTENAIRES ET AUTOFINANCEMENT**

*Budget prévisionnel du projet (fonctionnement et investissement) hors rémunération du porteur de projet et implication des différents partenaires lors de la réalisation du présent projet.*

--

### **H. ANNEXE**

#### **Subventions régionales**

*Obtenues par les partenaires (porteur de projet, centre de recherche et/ou entreprise) lors des 5 dernières années.*

--

# Objectif Compétitivité Régionale et Emploi 2007-2013 Région Auvergne



## Dossier de demande de subvention

Pour les mesures gérées par  
la Préfecture de région :

3 exemplaire papier à votre Préfecture de département

Préfecture de l'Allier  
37, cours Jean Jaurès -BP 1649 - 03016 Moulins

Préfecture du Cantal  
Place Franklin Roosevelt - BP 529 -15005 Aurillac

Préfecture de la Haute-Loire  
6, avenue du Général de Gaulle  
BP 321 - 43011 Le Puy en Velay

Préfecture du Puy-de-Dôme  
Rue d'Assas - 63033 Clermont Ferrand

Et retrouvez toutes les informations sur les programmes européens en Auvergne  
sur le site [www.europe-en-auvergne.eu](http://www.europe-en-auvergne.eu)

## Liste des pièces constitutives du dossier de demande de subvention FEDER pour 2007-2013

Les pièces détaillées ci-dessous sont les éléments que vous devrez réunir pour la constitution de votre dossier de demande de subvention FEDER. A l'issue du dépôt de votre dossier de demande, vous recevrez un accusé de réception.

Suite à l'examen des pièces contenues dans votre dossier, vous recevrez un récépissé de complétude, attestant que le dossier est complet et peut être examiné pour l'attribution de la subvention.

### **1. Formalisation de la demande de subvention**

---

- Fiche projet dûment complétée, datée et signée par le maître d'ouvrage
- Présentation et objectifs du projet par tous documents descriptifs, explicatifs que vous jugerez utile de fournir pour la compréhension du projet
- Questionnaire d'évaluation du projet
- Relevé d'identité bancaire
- Liste des aides publiques sollicitées au titre du projet
- Attestation sur l'honneur de la régularité de situation du maître d'ouvrage au regard des obligations fiscales, sociales et environnementales.
- Attestation de non-récupération de la TVA, s'il y a lieu.

### **2. Informations concernant le Maître d'ouvrage**

---

*... si le maître d'ouvrage est une collectivité locale:*

- Délibération approuvant le projet et son plan de financement

*... si le maître d'ouvrage est une association:*

- Statuts de l'association
- Liste des membres de son conseil d'administration

#### **EN COMPLEMENT POUR LES DEMANDES DE SUBVENTIONS SUPERIEURES A 100 000€ :**

- Comptes financiers approuvés et signés des deux derniers exercices, le rapport du commissaire aux comptes (si la date de création de l'opération le permet)
- Compte prévisionnel pour l'exercice en cours.

... si le maître d'ouvrage est une entreprise ou une société :

- Extrait du Kbis
- Fiche entreprise

**EN COMPLEMENT POUR LES DEMANDES DE SUBVENTIONS SUPERIEURES A 100 000€ :**

- Bilans et comptes de résultats approuvés et signés des deux derniers exercices,
- Rapports du commissaire aux comptes ou de l'expert comptable des deux derniers exercices,
- Compte prévisionnel pour l'exercice en cours

... si le maître d'ouvrage est un établissement public :

- Convention constitutive approuvée et liste des membres du conseil d'administration.

**EN COMPLEMENT POUR LES DEMANDES DE SUBVENTIONS SUPERIEURES A 100 000€ :**

- Comptes financiers approuvés et signés des deux derniers exercices,
- Rapports du commissaire aux comptes ou de l'expert comptable des deux derniers exercices en cas de comptabilité privée (si la date de création du groupe le permet)
- Compte prévisionnel pour l'exercice en cours

### **3. Informations concernant l'opération**

---

- **Devis estimatifs** clairs et détaillés pour l'ensemble des dépenses liées à l'opération
- **Programme détaillé des travaux**, des plans (situation, masse)
- Justification de la **propriété foncière** des terrains ou bâtiments d'implantation du projet, certificat d'urbanisme et accusé de dépôt du permis de construire
- En cas d'achat de terrain, une certification doit être obtenue auprès d'un expert qualifié indépendant ou d'un organisme officiel agréé confirmant que le prix d'achat n'est pas supérieur à la moyenne. Le coût d'achat de terrain non bâti est éligible s'il représente **moins de 10 % des dépenses totales éligibles**.
- Projet de crédit-bail s'il y a recours à cette procédure en cas d'opération d'immobilier d'entreprises ou d'acquisition de matériel
- **Justification des cofinancements** : arrêté ou convention attributif, ou lettre de notification de l'aide accordée, ou à titre provisoire preuve de l'inscription du dossier à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée délibérante avec la date de cette assemblée. Les preuves de cofinancements doivent être impérativement fournies avant le comité de programmation.
- En cas de recours à l'emprunt, une **attestation bancaire**
- En cas d'installations classées, **la justification de la recevabilité du dossier par le service instructeur**
- En cas de recours aux aides « *de minimis* », la **liste des aides publiques** reçues sur les trois derniers exercices fiscaux

## Comment construire le plan de financement de votre projet ?

Le plan de financement de votre projet doit obligatoirement comporter deux éléments :

- Le détail des dépenses envisagées
- La liste des ressources dont vous disposez pour réaliser votre opération.

### Le plan de dépenses

---

**Le plan de dépenses de l'opération consiste en la liste des dépenses que vous voulez effectuer pour mener à bien votre projet. Cette liste doit être suffisamment détaillée afin de permettre l'évaluation du projet et sa programmation.**

Toutes les dépenses affichées doivent être justifiées :

- Par un devis pour les achats de matériel ou de prestation de services
- Par un barème ou une grille de calcul pour les dépenses internes affectées au projet. On entend par dépenses internes affectées au projet : les frais de fonctionnement, les salaires (coût mensuel) ou autre temps de travail (coût horaire ou coût de journée).

Les frais de fonctionnement (frais de déplacement, téléphone, électricité, consommables) sont plafonnés à 5 % du coût total du projet.

Les frais de personnel doivent être caractérisés, c'est à dire que vous devez préciser de quel type de poste il s'agit.

Les postes de dépenses trop imprécis, tels que "imprévus" et "autres frais", ne seront pas pris en compte. Il faudra les caractériser, c'est à dire préciser la nature des dépenses envisagées.

**Au moment du paiement des acomptes puis du solde de l'opération, gardez à l'esprit que vous devrez apporter la preuve que les dépenses que vous avez faites sont directement liées au projet pour lequel vous avez reçu la subvention européenne.**

**Petit truc avant de commencer :** pensez à mettre en place des systèmes simples de répartition ou de justification pour les frais internes. Par exemple, tenir un agenda détaillé spécifique pour justifier les dépenses de personnel, utiliser les états de frais précisant clairement les motifs de déplacement pour justifier des frais de déplacement...

### Les financements

---

La partie "financements" du plan de financement de votre projet doit lister les ressources dont vous disposez ou dont vous avez fait la demande pour financer votre projet.

Pour chacun des financements, vous devez fournir la preuve que la subvention vous a effectivement été attribuée :

- Le courrier du financeur vous informant de l'attribution et du montant de l'aide
- **Ou** la convention ou l'arrêté attributif de la subvention.

Si les co-financeurs n'ont pas encore délibéré sur l'attribution de l'aide mais que votre opération est inscrite à une prochaine commission d'attribution, vous devez fournir le courrier de ce co-financeur précisant cette inscription et la date de la commission.

Le co-financement devra être confirmé dans un délai de un mois après le comité de programmation FEDER.

**N'oubliez pas de préciser si votre plan de financement est Hors Taxe ou Toutes Taxes Comprises.**

Retrouvez toutes les informations nécessaires pour demander une subvention européenne sur le [www.europe-en-auvergne.eu](http://www.europe-en-auvergne.eu)





Certifié par le Maître d'ouvrage  
(date, signature et qualité du signataire)

## Liste des aides publiques sollicitées au titre du présent projet

Intitulé	Financier (1)	Assiette (en K€)	Montant décidé (en K€) (2)	Date de décision (3)

(1) Par exemple, État, Conseil Régional.

(2) Si la subvention n'est pas acquise, indiquer le montant sollicité.

(3) Si la subvention n'est pas encore acquise, indiquer « en cours ».

## Liste des aides publiques reçues au cours des trois derniers exercices fiscaux

*Cadre réservé aux entreprises, en application de la règle de minimis*

Intitulé	Financier	Assiette (en K€)	Montant décidé (en K€)	Date de décision

Certifié sincère et véritable  
(date, cachet et signature du demandeur)

## Questionnaire d'évaluation Contribution de votre projet au développement durable et aux objectifs transversaux nationaux et européens

Vous trouverez ci-après un questionnaire portant sur plusieurs thématiques qui font l'objet d'une évaluation spécifique.

En effet, la création d'emplois, le respect de l'égalité, la protection et le respect de l'environnement la neutralité carbone, le développement durable, le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC), et l'innovation sont autant de priorités transversales de l'Union européenne, de l'Etat français et de la région : pour évaluer leur avancement, la mesure de la contribution à ces thématiques est faite pour chaque projet.

Ainsi, ce questionnaire est divisé en plusieurs parties, correspondant chacune à une thématique.

**Remplir ce questionnaire est obligatoire** afin de contribuer à l'évaluation de votre projet et de la contribution du programme CPER à l'amélioration des conditions de vie des auvergnats.

**Important :**

Il est demandé aux porteurs de projets de remplir au mieux le questionnaire ci-joint, si besoin est avec l'appui des instructeurs : en effet, s'il n'est pas utilisé dans le cadre de la programmation, il servira à l'évaluation finale des projets du PO FEDER et du CPER et à des comparaisons inter-régionales.



## EMPLOI ET EGALITE

### IMPACT SUR L'EMPLOI direct et sur la formation

---

Quel est l'effectif actuel de votre structure (à la date de demande de subvention) ?

-nombre d'emplois masculins

-nombre d'emplois féminins

Votre projet sera-t-il créateur d'emplois ?

OUI  NON

Si oui à combien d'équivalents annuels estimez-vous le nombre d'emplois additionnels créés

Si votre opération est créatrice d'emplois:

vous avez prévu un plan de pré-recrutement ou de pré-formation permettant d'améliorer le recrutement dans des catégories de travailleurs fortement touchés par le chômage. (jeunes, femmes, plus de 50 ans...)

vous avez prévu un plan d'action pour informer et susciter des candidatures de catégories de travailleurs fortement touchés par le chômage (jeunes, femmes, plus de 50 ans...)

vous n'avez pas prévu d'action spécifique

La formation est intégrée à votre projet...

oui, un plan de formation aux emplois proposés a été élaboré

grâce à une information relayée auprès des institutions de formation du bassin d'emplois.

non, la formation n'est pas intégrée au projet.

### IMPACT SUR L'EGALITE

---

Votre projet a-t-il prévu de privilégier les appels d'offres des maîtres d'ouvrage comportant des clauses sur l'égalité professionnelle ?

OUI  NON

Si votre projet est créateur d'emplois,

a) favorise-t-il la mixité (femmes sur des postes dits masculins et inversement) ?

OUI  NON

b) concerne-t-il la pré-qualification, la qualification ou la promotion des femmes à des postes d'encadrement (rapport de situation comparée H/F, loi sur l'égalité professionnelle, 2001) ?

OUI  NON

c) prend-t-il en compte l'articulation entre la vie professionnelle et familiale (loi sur l'égalité salariale, 2006) à travers :

- des services de proximité en lien avec une collectivité ou une crèche d'entreprise

OUI  NON

- l'organisation du temps de travail (temps partiel, posté..), congés parentaux, de paternité,...

OUI  NON

**Q1 Si votre projet comprend des investissements matériels en bâtiments et autres infrastructures, avez-vous suivi des orientations favorables à l'environnement?**

-respect de l'AEU (Approche Environnementale de l'Urbanisme)  
 oui       non       sans objet

-management environnemental des chantiers  
 oui       non       sans objet

-Haute Qualité Environnementale (HQE) des réalisations  
 exemplaire       oui       non       sans objet  
 (exemplaire : avec espace de démonstration pour montrer au public la qualité environnementale)

-Utilisation de matériaux recyclables  
 oui       non       sans objet

**Q2 Si votre projet comprend des éléments matériels autres que les bâtiments et infrastructures (équipements.....) études et autres composantes immatérielles, ceux-ci ont-ils été conçus dans une optique favorable à l'environnement et au développement local ?**

-comprend les équipements les meilleurs actuellement sur le marché d'un point de vue environnemental  
 oui       non       sans objet

-s'insère dans l'économie locale (fournisseurs, sous-traitants, entretien...)  
 oui       non       sans objet

**Q3 Si votre projet comprend des études et autres composantes immatérielles, celles-ci ont elles intégré des éléments favorables à l'environnement et à la bonne gouvernance ?**

-inclut au moins une étude d'impact social et environnemental  
 oui       non       sans objet

-mobilise des partenaires extérieurs à votre organisation (notamment dans le cadre de comité de pilotage ouverts et diversifiés pour les études et recherches)  
 oui       non       sans objet

### *Caractère innovant du point de vue énergétique*

---

**Q1 Votre projet paraît-il avoir un effet sur la consommation d'énergie ?**

excellent     parfait     positif     neutre     négatif     sans objet  
 (excellent : Label THPE 2005 ; parfait : Label HPE 2005)

**-Q2 Votre projet est-il favorable à une plus grande utilisation relative d'énergies renouvelables par rapport aux énergies non renouvelables ?**

positif     neutre     négatif     sans objet

## Informations pour le calcul du CO2

**Q1 Pour faciliter le calcul du CO2, il est demandé aux porteurs de projet de répartir leurs dépenses selon le schéma suivant :**

Nature des dépenses	Coûts
Dépenses d'études	
Acquisitions foncières	
Construction / extension de bâtiments	
Réhabilitation de bâtiments	
Travaux publics	
Autres travaux (artisanat, PME.....)	
Equipements	
Conseil	
Communication	
Fonctionnement	
Divers	
TOTAL	

**Q2 Votre opération a-t-elle fait l'objet d'une évaluation carbone individuelle ?**

OUI       NON

**Q3 Renseignements spécifiques éventuels (pour les opérations concernées)**

Surfaces :    -m2 neufs :  
                  -m2 réhabilités :  
                  -consommation surfacique neuf :  
                  -consommation surfacique réhabilité :

Déchets :    -déchets valorisés matière (tonnes/an) :  
                  -déchets valorisés énergétiquement hors méthanisation (tonnes/an) :  
                  -volume de méthane valorisé (m3/an) :

Utilisation rationnelle de l'énergie :  
                  -quantité d'énergie économisée (TEP/an) :

Energies renouvelables :  
                  -capteurs solaires thermiques installés (m3) :  
                  -capteurs solaires photovoltaïques installés (kW) :  
                  -productible éolien (kWh) :  
                  -puissance microhydraulique (kW) :  
                  -puissance bois installée (kW) :

Elevage :    -nature de l'élevage (ovin, caprin, bovin, porcin, avicole ?) :  
                  -nombre de bêtes avant travaux (PMBE) :  
                  -nombre de bêtes après travaux (PMBE) :

Forêts :     -m3 sortie bois (stockage) :  
                  -m3 augmentation stockage sur pied :  
                  -surface forêt concernée par la RTM ou la DFCI :  
                  -quantité d'énergie produite (TEP) :  
                  -quantité d'énergie éco,nomisée (TEP) :

## Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

### Opérations non dédiées

Compte tenu de la nature, des objectifs et des résultats attendus de l'opération, les TIC sont-elles un moyen d'atteindre tout ou partie des objectifs de l'opération ?

OUI                       NON

Si oui

- 1- Détailler le volet TIC de l'opération (en termes d'infrastructures, d'applications et/ou d'usages).
- 2- Si l'opération prévoit l'achat de matériel, en quoi celui-ci présente-t-il un lien avec les applications, services ou usages attendus de l'opération et participe d'un changement par rapport aux pratiques traditionnelles ?
- 3- Quels effets et bénéfices sont attendus (en termes d'infrastructures, d'applications et/ou d'usages) ?
- 4- Une expertise interne ou externe disposant de compétences TIC affirmées a-t-elle été mobilisée afin de formaliser la prise en compte des TIC au stade de la conception de l'opération ?
- 5- Le volet TIC de l'opération s'accompagne-t-il d'un budget précis ?

### Opérations dédiées

1- Compte tenu de la nature, des objectifs et des résultats attendus de l'opération, dans quelle mesure les TIC sont-elles un moyen d'atteindre les objectifs de l'opération ?

2- Quels sont les éléments de contexte dans le domaine visé (disponibilité en termes d'infrastructures et d'équipements TIC sur le territoire concerné et auprès des publics visés ...) ?

3- Détailler le volet TIC de l'opération (en termes d'infrastructures, d'applications, et/ou d'usages). Notamment la présence et l'implication des différents intervenants (opérateurs, prestataires de services, usagers...) pour développer les infrastructures, réseaux, applications, services et/ou usages prévus par l'opération.

4- Si l'opération prévoit l'achat de matériel, en quoi celui-ci présente-t-il un lien avec les applications, services ou usages attendus de l'opération et participe d'un changement par rapport aux pratiques traditionnelles ?

5- Quels effets et bénéfices sont attendus (en termes d'infrastructures, d'applications et/ou d'usages) ?

6- Une expertise interne ou externe disposant de compétences TIC affirmées a-t-elle été mobilisée afin de formaliser la prise en compte des TIC au stade de la conception de l'opération ?

7- Le volet TIC de l'opération s'accompagne-t-il d'un budget précis ?

Le **développement durable** (objectifs conjoints économique, social, environnemental et de gouvernance) est désormais une priorité transversale à l'ensemble des politiques du Conseil régional d'Auvergne. Pour donner un cadre général à l'action et mettre en œuvre un programme d'actions efficace, la Région Auvergne s'est dotée d'un **Agenda 21** qui comprend notamment 6 objectifs stratégiques thématiques :

- la lutte contre les changements climatiques (énergies et mobilité),
- la cohésion et l'ouverture des territoires,
- le développement de l'emploi durable,
- la préservation et l'amélioration de la santé des auvergnats
- la préservation du patrimoine naturel (biodiversité et paysages),
- la préservation et valorisation de la ressource en eau.

### Objectif du questionnaire

L'objectif de ce questionnaire est de mieux appréhender la qualité de votre projet au regard des priorités du développement durable et d'en mesurer le mieux possible les impacts. Il a aussi pour vocation de vous aider à l'améliorer le cas échéant. Nous vous remercions donc de bien vouloir répondre aux questions qui figurent au dos de ce document, en y apportant le plus d'attention possible et à ne pas hésiter à compléter celui-ci sur feuille libre si vous le jugez utile. Le service qui vous a transmis ce dossier est à votre disposition pour apporter toute aide complémentaire éventuelle.

### Comment répondre au questionnaire ?

Vous devez répondre à chacune des questions par « oui », « non », « ne sais pas » ou « sans objet » en cochant par une croix dans la case correspondante. Ensuite, qualifiez ou quantifiez l'impact du projet au regard de la question posée : dans un premier temps, inscrivez 1, 2 ou 3 selon l'impact attendu puis précisez votre analyse dans la case « commentaires ». Dans certains cas, le résultat de l'analyse peut conduire à améliorer le projet. Ce questionnaire étant générique et s'appliquant à des catégories de porteurs de projet divers (associations, entreprises, collectivités locales, agriculteurs, ...), certaines questions ne sembleront pas toujours adaptées au projet. Mais attention, avant de cocher « ne sais pas » ou « sans objet », vérifiez bien votre analyse, ce questionnaire ayant aussi un objectif pédagogique et de recherche de la qualité.

***Nous vous remercions de votre implication en faveur du développement durable de l'Auvergne.***

### Quelques définitions de termes utilisés dans le questionnaire ci-après

Les **Gaz à effet de serre** sont responsables de la dégradation de la couche d'ozone et du réchauffement planétaire, facteurs contribuant aux changements climatiques. La promotion et l'usage des énergies renouvelables, les économies d'énergie, les transports collectifs... contribuent à la diminution de l'émission des gaz à effet de serre.

**Pays, PNR** (Parcs Naturels Régionaux), **Agglomération** : l'action publique sur le territoire régional s'organise de plus en plus autour de « territoires de projet », disposant de charte ou stratégie de développement ou d'aménagement. Ces structures ont des compétences ou missions spécifiques.

La notion **d'emploi durable** vise à créer :

- un capital économique pour la région qui prend en compte de façon conjointe et dans la durée, la qualité des conditions de travail, la préservation de l'environnement, et des ressources en général, et la gouvernance. Il concerne tout type d'activité économique, notamment certaines filières de type éco-industrie, agriculture bio,...
- et un capital professionnel pour les personnes. Pour l'individu, l'emploi durable correspond à une activité professionnelle tout au long de la vie qui assure un revenu et garantit autonomie et sécurité. Le développement de l'employabilité de l'individu, de ses compétences (notamment par la formation) et la qualité de son emploi sont des facteurs d'emploi durable.

Nom du porteur de projet : . . . . . Libellé du projet : .	Oui, non, sans objet (SO) ou ne sais pas (NSP) (cocher la case)			Si oui, niveau d'impact positif attendu (noter 1, 2 ou 3)			Précisions + argumentaire  (qualification ou quantification si possible des effets attendus )
	oui	non	SO ou NSP	Faible 1	Moyen 2	Fort 3	
1) Le projet va-t-il contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à une action en matière de maîtrise de l'énergie ou d'utilisation d'énergie renouvelable ( <u>lutte contre les changements climatiques</u> ) ?							
2) Le projet va-t-il contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à une action particulière en matière de déplacement et de transports ( <u>lutte contre les changements climatiques</u> ) ?							
3) Le projet favorisera-t-il la <u>cohésion du territoire</u> concerné : Pays, PNR, agglomération... ? (par exemple : le projet est porté par une intercommunalité à fiscalité propre, le projet est inséré dans un territoire de projet, il est conforme à la Charte du PNR lorsqu'il est sur un territoire PNR,...)							
4) Le projet favorisera-t-il l' <u>ouverture du territoire</u> concerné ?  (coopération avec d'autres territoires, échanges et mutualisation avec l'extérieur,...)							
5) Le projet aura-t-il un impact positif en matière d' <u>emploi durable</u> ?  (voir définition au recto)							
6) Le projet permettra-t-il de contribuer à améliorer et préserver la <u>santé</u> des auvergnats ?							
7) Le projet aura-t-il un impact positif pour la <u>préservation de la nature</u> (maintien de la biodiversité, valorisation de la nature ordinaire,...) <u>et des paysages</u> (insertion dans un site, plantations et aménagements valorisés,...) ?							
8) Le projet permettra-t-il de préserver la <u>ressource en eau</u> ?  (amélioration de la qualité de l'eau - réduction des polluants,... - limitation des utilisations et prélèvements - économie d'eau, stockage - ,...)							

<p>9) Le projet va-t-il contribuer à d'autres champs du développement durable ?</p> <p>(gouvernance - participation des habitants, participation des acteurs,...-, objectif social - promotion de l'égalité des chances pour tous, lutte contre une forme de discrimination, prise en compte du handicap, bonne intégration des populations dans la société - ....)</p>								
---	--	--	--	--	--	--	--	--

**Synthèse de l'analyse (vous pouvez adjoindre une feuille libre complémentaire si besoin)**

Quelle appréciation globale portez-vous sur le projet au regard du développement durable ?

**Points forts**

**Points faibles**

<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
---	---

**Précisions**

1 – Si le projet induit des effets négatifs (émission de gaz à effet de serre, diminution de l'emploi,...), quelles mesures de compensation ou correctrices avez vous prévues ?

.....

.....

.....

2 – Quelle démarche (ou méthode) avez-vous suivie pour mieux prendre en compte le Développement Durable lors de l'élaboration de votre projet ?

.....

.....

.....

### **Une questions essentielle pour toutes les opérations**

#### **Q1- Votre opération a-t-elle un caractère innovant ?**

- Oui : en termes de produit (bien ou service)
- Oui : en termes d'organisation ou de procédé
- Oui : en termes de mise en marché
- Oui : de façon multiple
- Non aucun caractère innovant
- Sans objet

Si oui, merci de remplir un ou plusieurs des tableaux suivants en fonction de votre réponse

### **Questions détaillées réservées aux projets portant sur l'innovation**

#### ***Caractère innovant d'un produit (bien ou service)***

---

#### **Q1 : le produit (bien ou service) offert est-il nouveau ou fortement amélioré ?**

- oui                               non                               sans objet

Si oui, cocher une ou plusieurs cases

- le produit (bien ou service) existe déjà dans le territoire local
- le produit (bien ou service) est nouveau dans le territoire local mais présent dans la région
- le produit (bien ou service) est nouveau dans le territoire local et la région
- le produit (bien ou service) est nouveau dans le pays (voire sur la planète)

#### **Q2 : le produit (bien ou service) offert est-il de meilleure qualité et va-t-il se traduire par une labellisation, une certification technique, un dépôt de brevet ?**

- oui                               non                               sans objet

Si oui, cocher une ou plusieurs cases :

- le produit (bien ou service) est considéré comme banal dans sa conception (pas de qualité particulière)
- le produit (bien ou service) est reconnu de qualité mais n'est pas certifié ou labellisé
- le produit (bien ou service) obtient la labellisation ou la certification (selon les normes en vigueur)
- le produit (bien ou service) est labellisé ou certifié et va au-delà des normes en vigueur. De surcroît, il peut donner lieu à un dépôt de brevet.

## **Caractère innovant d'une organisation, d'un procédé**

**Q1 : L'opération repose-t-elle sur de nouveaux partenariats et qui vont perdurer ?**

oui  non  sans objet

Si oui, cocher une ou plusieurs cases :

- le partenariat n'est pas une nouveauté
- le partenariat concerne un nombre réduit de catégorie de partenaires (2 ou 3 maximum) et de surcroît les partenaires appartiennent à une même « sphère » professionnelle qui partagent donc une culture commune préalablement à la collaboration
- le partenariat se limite à une co-information
- le partenariat concerne des sphères professionnelles multiples ou diversifiées (public/privé ; amont/aval ; ...). Le partenariat implique une codécision
- le partenariat intègre toute la chaîne des acteurs (et notamment les consommateurs ou usagers). Le partenariat implique une codécision, voire se traduit par des cofinancements.

**Q2 : L'opération repose-t-elle sur l'introduction de nouveaux modes d'organisation (introduction des TIC, amélioration du système d'information, réorganisation de procédure, nouveau procédé de production, par exemple internalisation ou externalisation d'activités) ? (cocher l'une des cases)**

- l'organisation n'est pas reconnue comme véritablement nouvelle
- la nouvelle organisation est reconnue de qualité mais n'est pas certifiée ou labellisée
- la nouvelle organisation obtient la labellisation ou la certification (selon les normes en vigueur)
- la nouvelle organisation obtient la labellisation ou la certification (selon les normes en vigueur) et de surcroît sa pérennité est garantie à long terme
- sans objet

**Q3 : L'opération repose-t-elle sur l'amélioration de la gestion du savoir (et des compétences) dans l'organisme (formation, gestion prévisionnelle des ressources humaines, système d'intéressement à l'innovation, capitalisation de l'information, introduction d'un pôle R&D, ...) ? (cocher l'une des cases)**

- l'opération ne prend pas en compte la gestion des savoirs
- l'opération prévoit la formation des personnes concernées par le projet
- l'opération prévoit la formation mais également un dispositif de gestion active des ressources humaines (système d'intéressement calculé sur la valeur ajoutée innovation, gestion prévisionnelle des compétences intégrant des critères d'innovation, ...)
- l'opération prévoit la mise en place d'une unité de R&D (interne ou externe)
- sans objet

Note : il doit y avoir une cohérence entre la réponse à la question Q2 et la réponse à l'indicateur transversal TIC

## **Caractère innovant de la mise en marché (commercialisation)**

**Q1 : L'opération repose-t-elle sur de nouvelles méthodes de conditionnement (packaging) ou de design des produits (bien ou service) ? (cocher l'une des cases)**

- le caractère de nouveauté de la méthode de conditionnement ou de design n'est pas clairement avéré.
- le nouveau conditionnement/design permet d'élargir significativement une cible client déjà pénétrée
- le nouveau conditionnement/design permet de toucher une nouvelle cible de clients
- le nouveau conditionnement/design permet de développer une nouvelle activité (il induit une diversification)
- sans objet

**Q2 : L'opération repose-t-elle sur de nouvelles méthodes de distribution (placement, promotion) ou de tarification (segmentation de prix, pris modulés ou dégressifs, ...) des produits (bien ou service) ? (cocher l'une des cases)**

- le caractère de nouveauté de la méthode de distribution ou de tarification n'est pas clairement avéré
- la nouvelle distribution/tarification permet d'élargir significativement une cible client déjà pénétrée
- la nouvelle distribution/tarification permet de toucher une nouvelle cible de clients jusqu'à présent non pénétrée
- la nouvelle distribution/tarification permet de développer une nouvelle activité (il induit une diversification)
- sans objet

Fait le

Signature et cachet

## SOUSSION DE VOTRE CANDIDATURE

### Demande de financement au Conseil régional d'Auvergne

**DATE LIMITE DE SOUSSION DES DOSSIERS AU CONSEIL REGIONAL D'Auvergne : 29 JUILLET 2011 A 12H00**

Les dossiers seront **obligatoirement** soumis par voie électronique **ET** par voie postale.

Un fichier .doc sera envoyé à l'adresse : **projets-innovation@cr-auvergne.fr**,

Un dossier imprimé et visé sera envoyé au plus tard le **29 juillet 2011** (cachet de la poste faisant foi) à :

Monsieur le Président du Conseil régional d'Auvergne  
Hôtel de Région  
AP « Bourse INNOVATION »  
BP 60  
63402 CHAMALIERES Cedex

Pour plus d'informations sur le dispositif « Bourse Innovation », contactez :

**Madame Célia GARRIDO** (Pôle Recherche, Enseignement Supérieur & Innovation du Conseil régional d'auvergne)

04 73 31 84 25, [c.garrido@cr-auvergne.fr](mailto:c.garrido@cr-auvergne.fr)

### Demande de cofinancement FEDER

Le dossier imprimé et visé sera remis en **2 exemplaires** à la préfecture du département. Ce dépôt peut être fait simultanément à la demande de subvention régionale (pour information, pour être complet le dossier devra inclure la **justification du cofinancement par le Conseil régional d'Auvergne**).

**Pour plus d'informations sur l'attribution des fonds FEDER, contactez : Madame Geneviève ROGER (Responsable FEDER au SGAR Auvergne) [genevieve.roger@auvergne.pref.gouv.fr](mailto:genevieve.roger@auvergne.pref.gouv.fr) / 04.73.98.62.72.**